

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2013

---

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE ET LA GRANDE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE  
ET FINANCIÈRE - (N° 1011)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF55

présenté par  
Mme Mazetier, rapporteure

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

Compléter l'intitulé du titre II par les mots :

« et douanières »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination. En effet, les amendements proposés ont pour but de compléter le titre II par des dispositions modifiant le code des douanes.